

le
CHARDONNERET
des Fêtes





le
CHARDONNERET
des Fêtes

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Impression
PRINT RIVIERA — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires
www.chardonne.ch



Le billet du Syndic	p. 2
Le développement durable	p. 5
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 6
Le mémento des manifestations	p. 8
Une personnalité de la commune	p. 10
Photo d'autrefois	p. 13
Informations utiles	p. 14
Des défibrillateurs dans la commune	p. 16
Nos meilleures voeux	p. 17

Dans ce numéro de décembre 2018:



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES





le Billet du Syndic

LES INFOS DE LA COMMUNE



Fabrice NEYROUD

Syndic

BILAN ET OBJECTIFS DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Chers Chardonnerets,

Nous sommes déjà en automne 2018 et il est le moment de vous faire part du bilan de « mi-législature » et des objectifs de votre Municipalité pour les deux ans à venir. En effet, en automne 2020, nous serons déjà dans la période des élections communales.

Le dossier très important qui occupe votre Municipalité est **la révision du Plan général d'affectation**, qui est en cours de traitement, en tenant compte des nouvelles lois (LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire), LATC (Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions), LLavaux (Loi sur le plan de protection du Lavaux) et PAC Lavaux (Plan d'affectation cantonal du territoire du Lavaux)). La procédure y relative nécessitera accords cantonaux, enquête publique et passage devant le Conseil communal, avant toutes procédures de recours et enfin approbation par le Canton. Comme vous le comprendrez aisément, la procédure est longue et compliquée, mais nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur les compétences d'un bureau d'urbanistes, de notre avocat-conseil et du Bureau technique intercommunal. L'objectif de votre Municipalité est de pouvoir terminer cette révision du Plan général d'affectation avant la fin de la présente législature.

Un deuxième dossier important qui nous occupe est **la rénovation du Tea-room-boulangerie**, à la rue du Village 5-7.



Certains d'entre vous se sont inquiétés de ne pas voir démarrer les travaux de rénovation/transformation dès cet été, mais il était impossible de finaliser les plans d'équipements tant que l'exploitant ne serait pas connu. C'est maintenant chose faite et à l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux auront commencé, pour une ouverture du nouveau Tea-room-boulangerie au printemps 2019, comme prévu.

Dans le cadre des bâtiments communaux, votre Municipalité travaille également sur le dossier de **la rénovation de la Grande salle** et un avant-projet a été présenté au Conseil communal de septembre 2018. Notre objectif est de présenter un préavis au dit Conseil, d'ici une année environ. Ce projet comprendra la rénovation de l'ensemble du bâtiment dans le volume existant (s'agissant d'un bâtiment classé au Recensement des monuments historiques). Un étage et demi sera dédié à l'accueil parascolaire, un étage à la salle de spectacle et sous les combles une salle multiusages avec terrasse et un espace réservé à l'accueil des « Frimousses ».

En ce qui concerne les travaux communaux, **le chantier de la Route de Baumaroche** au Mt-Pèlerin est maintenant pratiquement terminé, sous réserve de quelques petites finitions et celui **du Sentier de Péroset** est complètement terminé, hormis la suppression d'un problème d'écoulement d'eau qui est en cours de traitement.

Un chantier se termine et un autre s'ouvre ! avec le démarrage de **la réfection du chemin de la Pérose, partie basse**, jusqu'au carrefour avec le chemin de l'Ecouralaz et la première partie de celui-ci sur environ 300m.

Concernant **les barrières rocheuses** et leur confortation, celle **de l'Ecouralaz** qui a fait l'objet d'un Syndicat d'améliorations foncières est terminée à satisfaction et celle **des Curnilles** également. Il s'agissait de travaux très importants ayant fait l'objet de subventions fédérale et cantonale et d'une participation des propriétaires, que je tiens à remercier encore une fois, pour leur implication et leur esprit positif dans des dossiers difficiles sur les plans émotionnel et financier.



4

Dans ce même chapitre, le dossier touchant la confortation des bandes rocheuses **Ecouralaz aval/Piaz et Paudille** est en cours de traitement pour l'obtention de subventions fédérale et cantonale, avant constitution de syndicats d'améliorations foncières et mise en œuvre des travaux, ce que nous espérons d'ici à la fin de la législature.

Sur un plan plus général, concernant l'éclairage public, nous avons procédé au remplacement de toutes les lampes



à vapeur de mercure qui n'étaient plus conformes aux règles en vigueur, par des têtes de lampadaires à LED conformes et économiques.

Enfin, nous mettons en œuvre un cahier des charges municipal concernant le développement durable pour essayer de s'approcher au maximum du label « Cité de l'Energie », ce qui n'est de loin pas facile sur les plans technique et financier.

Voilà en quelques lignes « l'état d'avancement » des dossiers principaux en cours et « les objectifs » de votre Municipalité pour cette fin de législature, sans parler de tous les problèmes quotidiens que nous nous efforçons de régler au mieux et dans les meilleurs délais.

Je ne saurais terminer ce « Chardonneret de l'hiver », sans vous souhaiter, Chers Chardonnerets, de joyeuses Fêtes de fin d'année et vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2019.



A bientôt.

Votre Syndic:
Fabrice Neyroud

Développement durable



UN PREMIER PAS...

LES INFOS DE LA COMMUNE

5

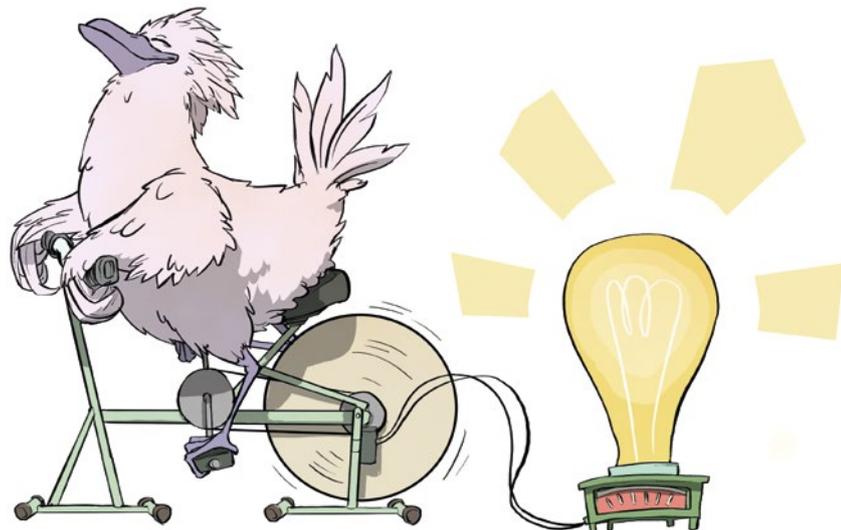
Afin de faire un premier pas pour le développement durable, la Municipalité a validé la directive:

« Engagement pour des bâtiments communaux exemplaires »

Vous pouvez retrouver cette directive sur notre site internet:

www.chardonne.ch

Le développement durable est une nouvelle conception de la croissance économique, pensée d'emblée dans une perspective de long terme et qui intègre les contraintes liées à l'environnement et au fonctionnement de la société.





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



Séance du 7 septembre 2018

- Préavis n° 01/2018 - 2019
relatif à la révision des statuts
de l'Association régionale
d'action sociale Riviera.
- Préavis n° 02/2018 - 2019
relatif au projet d'arrêté
communal d'imposition
pour 2019.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



Les dates
des prochaines
séances ...



... vous les
trouverez sur
notre site :
www.chardonne.ch



7

Séance du 9 octobre 2018

La séance a été annulée.

Scrutins 2019

- 10 février 2019**
Votation fédérale
- 19 mai 2019**
Votation fédérale
- 20 octobre 2019**
Elections fédérales
- 24 novembre 2019**
Votation fédérale



le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

20 décembre 2018

**Chantée de Noël des écoles
de Chardonne** (19h30)
Grande salle, Chardonne

24 décembre 2018

**Traditionnelle tournée de Noël
de la Fanfare** (dès 16h30)

19 janvier 2019

**Soirée « après-ski »
Jeunesse du Cercle de Corsier**
Grande salle, Chardonne

1^{er} février 2019

Soirées annuelles de la Fanfare
Grande salle, Chardonne

2 février 2019

Soirées annuelles de la Fanfare
Jongny

17 mars 2019

Venue de Monseigneur Charles Morerod
Paroisse Saint-Joseph, Mt-Pèlerin

20 mars 2019

**Assemblée générale de
la Société de développement**
(Lieu à déterminer)

29 mars 2019

**Vernissage exposition
de printemps**
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

29 mars au 14 avril 2019

Exposition de printemps
Sté de développement
Caveau des vignerons, Chardonne

11 mai 2019

Coup de balai

Chardonne - Mont-Pèlerin



ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2018-2019



9

Abonnements de saisons à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des
Rochers-de-Naye CHF 210.-

Dès Vevey, pour la région des
Pléiades CHF 180.-

Valable seulement sur
les téléskis des Pléiades CHF 130.-
(sans le train Vevey - Les Pléiades)

Région des Pléiades
« Pass Famille » CHF 49.-
(forfait journalier train + téléskis)

Ces abonnements, proposés par le Goldenpass, peuvent être retirés dès novembre, dans les gares de Montreux, Glion, Vevey et Blonay.



une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



M. et Mme Denis et Isabelle Mouron reçus à la Cité Interdite de Pékin en 2013

CHARDONNE BLACK AND WHITE

Le nom que je porte rend mes origines incontestables. Chardonne.

J'ai vu le jour à l'hôpital du Samaritain, mais j'ai passé mon enfance au Mont-Pèlerin, entre la maison familiale de Baumaroche 11 et le restaurant du Pavillon, tenu par mes grands-parents, Jean et Olivia Schwab jusqu'à sa fermeture, en 1970. Jeannine, ma mère, y travaillait presque tous les jours. C'est sur la terrasse de cet établissement que j'ai fait mes premiers pas.

C'est également à cet endroit que le 3 octobre 1961, ma main gauche a été broyée dans une calandre à repasser. Il

aura fallu 80 greffes pour que je puisse à nouveau m'en servir.

Avec le recul, c'est sans aucun doute à ce moment-là que ma carrière d'artiste s'est dessinée (si j'ose dire).

J'ai eu la chance de débiter ma scolarité dans l'un des plus beaux collèges du canton avant de tourner dans le cercle « Corsier - Corseaux ».

En 1976, j'ai rencontré Isabelle dans une « surbom » à Chexbres. Je l'ai épousée en 1986 et c'est à nouveau au Pavillon, transformé depuis en appartements, que notre fils Quentin a, à son tour, appris à marcher avant de devenir écrivain. Mon atelier se trouvait à deux pas. Je m'y rendais chaque jour bien avant le lever du soleil afin de récolter ces images du rêve si essentielles à mon style d'expression. Nous y organisons régulièrement des vernissages dont certains avec la complicité du photographe Richard Volet.

En 1992, nous avons quitté notre région natale pour le Canada et nous

avons vécu dans un ranch perdu dans la forêt, pendant 10 ans.

Là-bas, le premier village où nous pouvions nous ravitailler se trouvait à 25 kilomètres. Un panneau de bienvenue était installé à l'entrée du village. Un paysage enneigé une grande partie de l'année avait inspiré un merveilleux slogan aux autorités locales : « Ici, le blanc nous donne des couleurs ». Un délicieux clin d'œil qui avait le don de me rappeler, à chaque fois que je passais par là, que ma commune d'origine n'était pas si loin que ça.

Mon parcours politique dans la commune n'est de loin pas aussi brillant que celui de mon ami Alain Neyroud. Il prend plutôt des allures de frasque puisque, durant une campagne électorale, j'ai réussi, allez savoir comment, à m'engager dans deux partis politiques différents, le même jour... « Ici, le blanc nous donne des couleurs ! ». Je ne m'étendrai pas trop sur ce sujet car il en est qui m'en tiennent encore rigueur.





12

J'ai exposé mes œuvres aux quatre coins de la planète. J'ai eu la chance de découvrir bien des merveilles de ce monde, mais Chardonne reste à mes yeux d'artiste, l'endroit où la beauté est la plus harmonieuse. Même si je n'y vis pas en ce moment, je viens régulièrement me ressourcer dans les bois du Pèlerin. Pour l'artiste, la beauté est comme le vin: elle doit être consommée avec modération.

Didier Mouron



L'Espace DM (l'atelier actuel)
à Giez près de Grandson

Informations
et détails sur :
www.didiermouron.com



« Combien étaient-ils ? »
70cm x 50cm, réalisé en 2011

Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Son grand-père a ouvert la Coop de Chardonne
- Est indépendant à Chardonne depuis 28 ans
- A terminé 1er aux examens finaux de cuisinier à Genève
- Sa femme vient de la ville blanche

Avez-vous trouvé
de qui il s'agit ?



Source : M. Gilbert Cavin



IL ÉTAIT UNE FOIS...

13



Collège de Paully



les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Les guichets de l'administration communale seront fermés:

du **21 décembre 2018**, à 11h30,
au **jeudi 3 janvier 2019**, à 08h00.

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.b-t-i.ch

BIBLIO

Chardonne-Jongny

L'année 2018 a été riche en changements et nouveautés à la bibliothèque et c'est toujours un réel plaisir de partager un moment de discussion autour des livres avec vous. Merci pour tous ces échanges.

Durant les vacances scolaires, **du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019**, la bibliothèque sera fermée.

Au plaisir de vous revoir à la bibliothèque dès le 7 janvier 2019, selon l'horaire habituel.

Joyeux Noël et Bonne Année
à toutes et tous !

Christelle Schmocker



PET

Lorsqu'on retrouve d'autres types de plastiques dans les sacs destinés au PET, le recyclage est impossible et nous sommes obligés d'incinérer la totalité du sac, ce qui réduit à néant tous les efforts de tri, sans parler des coûts importants d'incinération et de tri séparé.



**RÉSERVÉ AUX BOUTEILLES À BOISSONS EN PET**

ATTENTION: LES MATIÈRES ÉTRANGÈRES COMPROMETTENT LE CYCLE DU PET!

INTERDITS DANS LA COLLECTE DU PET:

CES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE COLLECTÉS SÉPARÉMENT AVEC LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE AUPRÈS DE LA PLUPART DES GRANDS DÉTAILLANTS (P. EX. MIGROS/COOP).

CES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE JETÉS DANS LA POUBELLE.

SACS TAXÉS

Nous vous rappelons que seuls les sacs blancs taxés sont acceptés lors du ramassage ainsi que dans les moloks prévus à cet effet.

En cas de dépôt de sacs noirs, des recherches seront entamées pour retrouver le propriétaire du sac en question.



DES DÉFIBRILLATEURS

Nous tenons à vous informer que récemment, 3 défibrillateurs ont été installés à l'extérieur des bâtiments communaux suivants :

- 1 Maison de Commune**
(rue du Village 19, 1803 Chardonne)
- 2 Grande salle**
(rue du Village 67, 1803 Chardonne)
- 3 Espace Cendrillon**
(chemin du Pèlerin 2, 1801 Le Mont-Pèlerin)



Je vais bien !



La Municipalité
et
le personnel communal
vous adressent leurs
Meilleurs Vœux pour 2019



COMMUNE DE CHARDONNE

www.chardonne.ch